

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

SOMMAIRE



Edito.....	3
2024 en un clin d'oeil.....	4
La CC DRAGA en quelques chiffres.....	6
Finances.....	7
Ressources humaines.....	9
Développement territorial.....	11
Technique.....	13
Familles Solidarités Santé	16
Culture.....	21
Tourisme.....	27

EDITO

L'année 2024 a été très active au niveau de tous les services de la communauté de communes DRAGA.

Concernant l'enfance/jeunesse, la labellisation "Terre de jeux Paris 2024" a entraîné une belle dynamique des activités proposées dans les accueils de loisirs, axées majoritairement sur le sport.

En matière de développement économique, le projet phare du pôle, l'hôtel d'entreprises, a enfin vu sa construction démarrer.

Le pôle technique n'a pas été en reste non plus avec de nombreux travaux et investissements dans les équipements : construction de nouveaux points de tri, installation de placettes de compostage partagé, réfection et extension des réseaux d'eau et d'assainissement dans de nombreuses communes...

En ce qui concerne les secteurs santé et social, on notera des avancées significatives des actions de la mission santé ainsi que l'ouverture de nouveaux locaux France Services à Bourg-Saint-Andéol.

Côté culture, le territoire a vu de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle se mettre en place et l'école de musique intercommunale a pris de l'ampleur en proposant de nouvelles offres en lien avec d'autres structures.

Cette année 2024, était aussi celle où nous fêtons les 20 ans de la communauté de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche, créée en 2004.

Je remercie tous les agents et élus qui ont porté toutes ces actions tout au long de l'année, afin d'offrir aux habitants du territoire des services toujours plus qualitatifs.

Françoise Gonnet Tabardel
Présidente de la communauté de communes
du Rhône aux Gorges de l'Ardèche



2024 EN UN CLIN D'OEIL

LE TERRITOIRE A VIBRÉ "TERRE DE JEUX 2024"



Le projet « DRAGA Terre de Jeux Paris 2024 » a été mené tout au long de l'année 2024. Il aura permis de mettre en mouvement les communes et des acteurs très différents : associations sportives, élus, accueils collectifs de mineurs, établissements scolaires... L'année 2024 a ainsi été marquée par 3 actions phares :

- Le Relais de la torche qui a circulé de Viviers à Saint-Martin-d'Ardèche en 1 semaine, transportée par les écoliers et collégiens du territoire.
- Les villages Terre de Jeux qui se sont tenus à Viviers, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche et Saint-Martin-d'Ardèche.
- Deux séjours des enfants de l'accueil de loisirs pour assister à des épreuves olympiques ou paralympiques.

La conseillère pédagogique en EPS et le Comité départemental Olympique et Sportif ont salué la dynamique qui s'était instaurée sur le territoire et la richesse des actions proposées.

Le service enfance/jeunesse s'est grandement impliqué dans ce projet, par le pilotage, mais aussi par la mobilisation des animateurs sur certaines actions communales (olympiades des scolaires, fresque à Viviers notamment).



LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT LOCATIF POUR LES ENTREPRISES A DEMARRÉ !

Après des travaux de démolition/dépollution la collectivité a procédé à l'acquisition, début 2024, de l'ancienne friche Intermarché de Bourg-Saint-Andéol, l'objectif pour la communauté de communes étant de créer un équipement à destination des artisans sur la partie nord et de proposer au sud 2 lots à bâtir pour des entreprises.

Les 2 lots ont été achetés par les entreprises COMBET et AQUALEC pour un montant total d'environ 200 000€.

La construction de l'équipement au nord à destination des artisans a démarré en septembre 2024. Ce programme, de 1 000 m² bâti destiné à la location, situé sur un site stratégique et accessible, est constitué de :

- 6 ateliers de 100 à 250 m²
- 8 box de stockage de 15 à 23 m²

Ce programme (surfaces, aménagements, équipements, fonctionnalités...) a été construit en concertation avec les partenaires – notamment Atout Tricastin et ISDPAM qui ont accompagné la CC DRAGA dans leurs réflexions.

Pour réaliser cet équipement, la DRAGA a fait appel à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage grâce au SDEA et a sélectionné le cabinet d'architecture 3A pour la conception du bâtiment. Cette opération, d'un coût total de 1 796 029,51 €, a bénéficié de subventions de l'Etat (DETR 387 299 €) et du Département de l'Ardèche (Atout Ruralité 240 000,00 €).

DÉPLOIEMENT DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DE GESTION DES DECHETS



L'année 2024 a été marquée par toute une série d'actions destinées à atteindre l'objectif fixé par la collectivité, à savoir : **réduire au maximum la quantité de déchets envoyés en enfouissement**. Ainsi le service déchets a actionné tous les leviers possibles :

- **Afin de réduire la quantité de biodéchets :**

- > Le déploiement des placettes de compostage partagé.
- > La vente de composteurs individuels aux habitants.

- **Afin d'encourager au tri et le faciliter :**

- > Le retrait progressif des bacs de regroupement.
- > Le déploiement des points d'apports volontaires avec les différents flux (papier/emballages/verre/carton/textile/compost)
- > Le regroupement des colonnes de tri papier et emballage en une même et seule colonne.
- > La création de nouveaux flux de traitement en déchèteries.
- > Une communication accrue sur sites et lors d'événementiels (création d'un mémo-tri, mise à jour du guide du tri, campagne humoristique sur les bacs et les colonnes, interventions des ambassadeurs du tri, participation aux semaines nationales "Tous au compost", "Semaines européennes du développement durable", "Semaine européenne de réduction des déchets").

LA CC DRAGA A FÊTÉ SES 20 ANS !

Créée en 2004, la communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche fêtait ses vingt ans d'existence en 2024.

A cette occasion une soirée festive a été organisée avec des témoignages des anciens présidents, des expositions, quizz et ateliers sur l'histoire et les compétences de l'intercommunalité mais aussi des jeux, spectacles et concert.

Afin de mieux faire connaître les services de la CC DRAGA aux habitants, tout au long du mois de juin, des visites commentées des bâtiments et ouvrages ont également été organisées (station d'épuration, station de captage, crèche, siège...).



LA CC DRAGA EN QUELQUES CHIFFRES

9

COMMUNES

19145

HABITANTS

1

PRESIDENTE

8

VICE-
PRESIDENTS

35

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

148

DELIBERATIONS

3,75 €
millions

INVESTISSEMENTS
(Tous budgets confondus)

932

DOSSIERS
D'URBANISME
INSTRUITS

13 328
tonnes

DECHETS
COLLECTES

145 Km

RESEAUX
D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF

378 Km

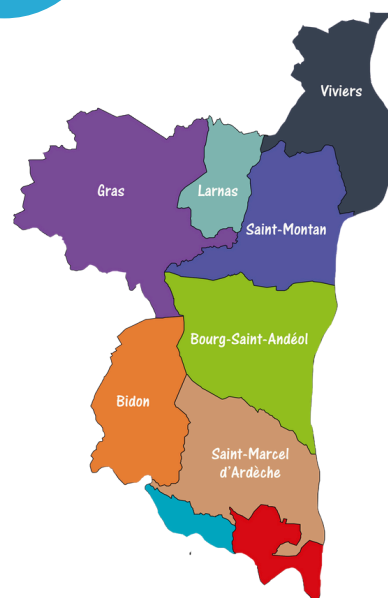
RESEAUX
D'EAU

8642

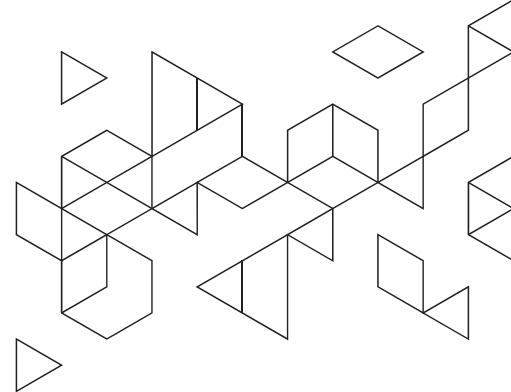
ACCOMPAGNEMENTS
FRANCE SERVICES

415

ENFANTS EN
ACCUEILS DE LOISIRS
INTERCOMMUNAUX

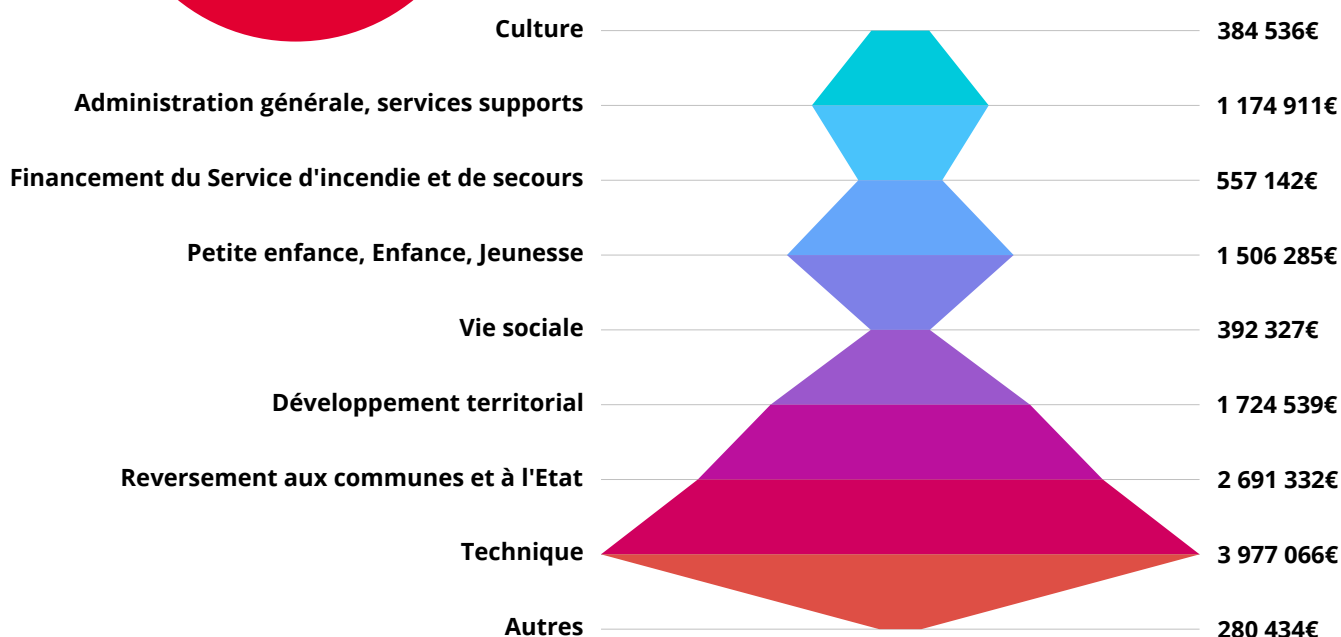


FINANCES



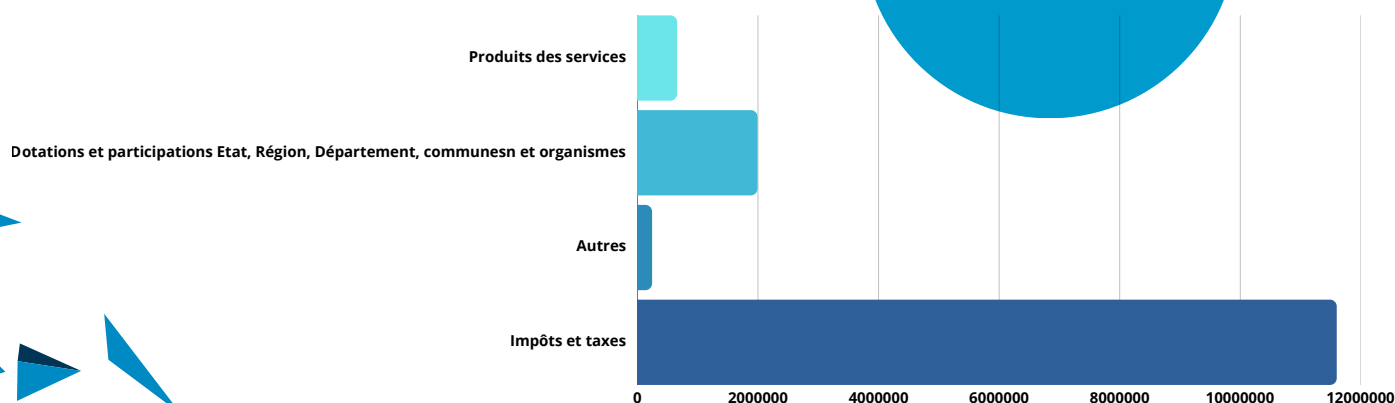
12 688 572 €

Dépenses réelles de fonctionnement
Budget principal 2024



Recettes réelles de fonctionnement
Budget principal 2024

14 496 772 €



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

De nombreux investissements ont été réalisés en 2024, parmi lesquels on peut retenir :*



Ordures ménagères
630 285 €



Développement
territorial : 719 242 €



Eau potable et
assainissement 1 573 185 €



Ordures ménagères

- OM (aménagements PAV, colonnes, bacs, placettes de compostage...) : 588 885€
- Déchèterie création de dalle : 41 400€



Développement territorial

- PLUi-H : 48 940€
- Fibre : 600 000€
- Subventions habitat : 50 302€
- Subventions développement économique : 20 000€



Enfance/jeunesse

- SDEA accueil de loisir St-Marcel-d'Ardèche : 50 000€
- Achat minibus : 33 251€



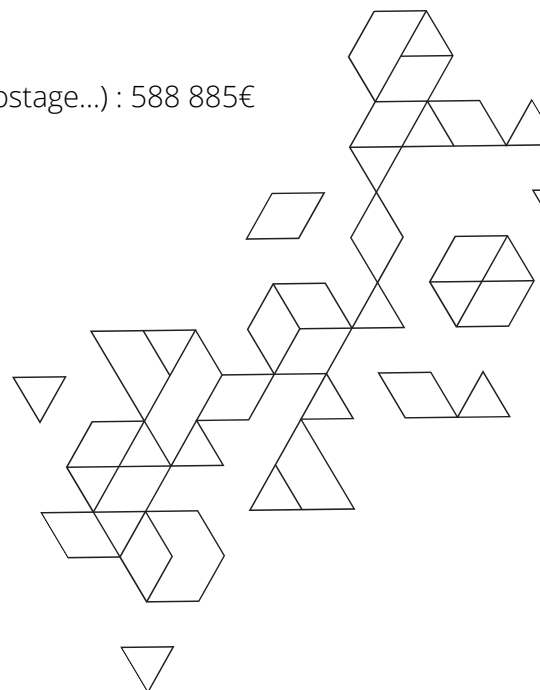
Administration générale

- SDEA réhabilitation chapelle (fin du programme) : 46 292€
- Fauteuils ergonomiques : 11 768€
- Etude classement digue du banc rouge : 20 763€
- Toiture photovoltaïque - siège CC DRAGA : 120 000€



Technique

- Aménagement des locaux France Services : 66 656€
- Aménagement des locaux école de musique : 49 903€



**Liste non exhaustive*

TOTAL BUDGET PRINCIPAL > 2 172 817 €
(HORS OPÉRATIONS D'ORDRES)

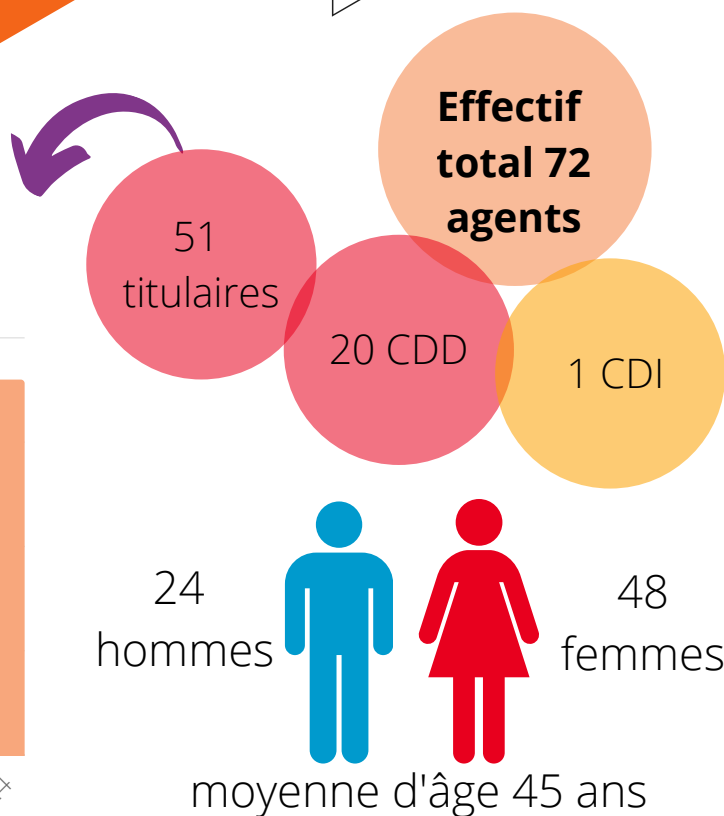
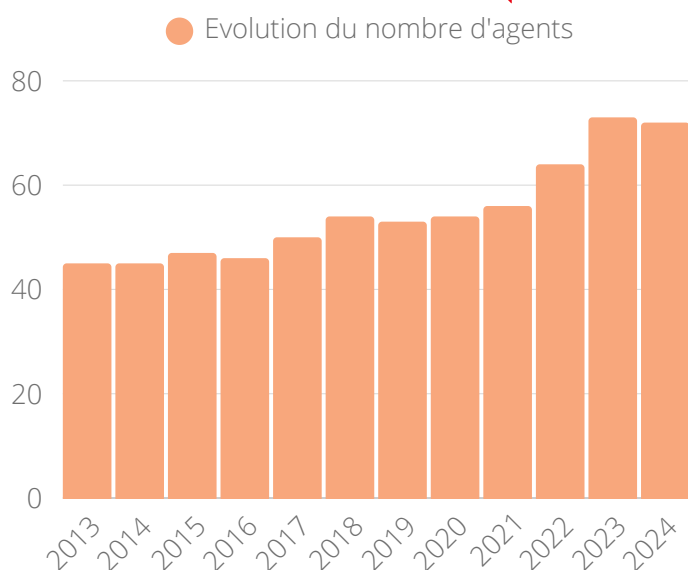


Dépenses d'équipement en eau potable (hors opérations d'ordres) : 779 666 €



Dépenses d'équipement assainissement (hors opérations d'ordres) : 793 519 €

RESSOURCES HUMAINES

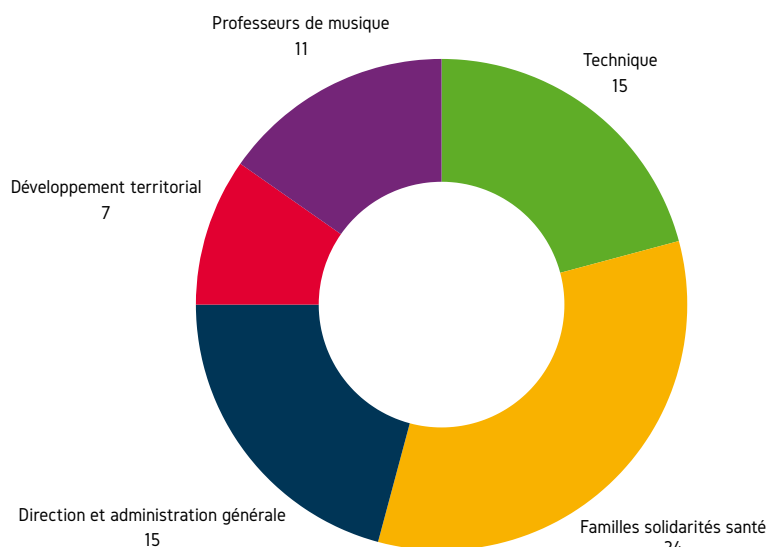


La communauté de communes adapte le nombre de ses agents en fonction de l'extension de ses compétences. De nombreux emplois sont issus de transferts des communes vers l'intercommunalité.

LA CC DRAGA ET SES COMMUNES MEMBRES MUTUALISENT UN POSTE D'ARCHIVISTE

La collectivité a répondu à l'appel à projet départemental « Adopte un archiviste », aboutissant à la création d'un poste mutualisé. Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre les communes membres et les Archives départementales, avec pour objectif d'assurer une gestion commune, efficace et pérenne des archives de notre territoire.

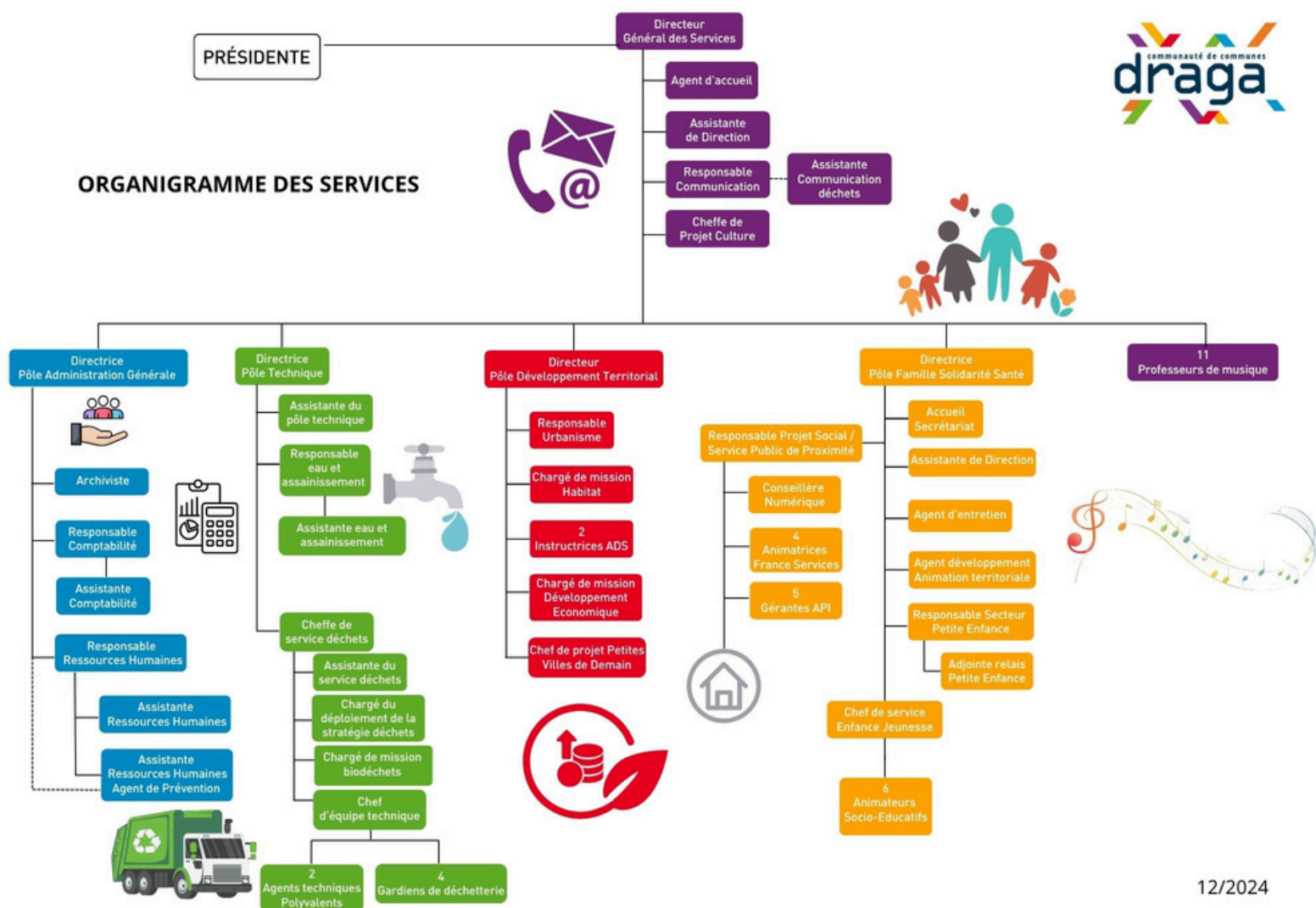
NOMBRE D'AGENTS PAR SECTEUR



ORGANISATION DES SERVICES



ORGANIGRAMME DES SERVICES



12/2024

LES FORMATIONS

- Intégration → 1 agent
- Professionnalisation au 1er emploi → 3 agents
- Professionnalisation tout au long de la carrière → 39 agents
- Formations de perfectionnement → 39 agents
- Autres (validation des acquis d'expérience, préparation concours et examens, bilans de compétences...) → 14 agents

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

URBANISME

- **Révision du Site Patrimonial Remarquable de Larnas (SPR)**

Elle a démarré le 30/09/2024 avec la commission locale du SPR et une balade villageoise



avec les habitants pour prendre connaissance du site et des enjeux. Un comité technique a ensuite été constitué, composé du bureau d'études, des élus de la commune de Larnas, de l'Architecte des Bâtiments de France et du service urbanisme de la CC DRAGA pour travailler sur les modalités d'améliorations des prescriptions réglementaires du SPR.

- **1^{er} arrêt du PLUi-h le 11 avril 2024**

Cet arrêt est le résultat de 5 années de travail avec au total :

- Près de 100 réunions pour les membres du comité de pilotage, constitué des maires et leurs adjoints.
- 10 réunions publiques à travers le territoire intercommunal rassemblant près de 400 participants.
- Plus de 250 doléances inscrites dans les registres de concertation.
- 4 lettres d'information expliquant l'avancement de la procédure.

Même si le PLUiH a reçu 9 avis favorables des communes et de certaines personnes publiques associées comme le syndicat mixte Rhône Provence Baronnies, le Département ou la Région, des avis défavorables ont été émis notamment par l'Etat et la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, ce qui a conduit à la reprise du projet sur le dernier trimestre 2024. Le point de blocage concernait principalement la méthode de comptabilisation du potentiel de densification et de consommation foncière sur les espaces agricoles, forestiers et naturels.

- **Instruction ADS** : 932 dossiers instruits en 2024 | 49 logements autorisés | 279 déclarations d'intention d'aliéner instruites.

HABITAT

- Signature dans le cadre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU), d'un **avenant avec l'ANAH** et les communes pour réajuster nos aides locales à l'amélioration de l'habitat au regard des évolutions des aides nationales (augmentation du budget "aides aux travaux" de l'ANAH de 1,2M€ sur la CC DRAGA).
- **33 dossiers d'amélioration de l'habitat** engagés, pour **890.135€** de travaux générés, **540.333€** de subventions ANAH et **122.421€** de subventions des collectivités (CC DRAGA + communes) mobilisées.
- **14 dossiers "permis de louer"** instruits.
- Signature d'une **convention avec les compagnons bâtisseurs** pour le déploiement de l'auto-réhabilitation accompagnée sur la CC DRAGA.



Visite d'un logement en cours de rénovation, accompagné dans le cadre de l'OPAH-RU

Stands, ateliers et conférences lors du 7e salon de l'entreprise



"Lou Mouli d'Oli"

A retenir de 2024 :

- **Le lancement du dispositif « Territoire d'Industrie »** - Rhône Provence Industrie afin d'accompagner les industries locales dans les investissements, le recrutement et la transition écologique de leurs activités.
- Une **subvention "commerce et point de vente"** accordée à Les Beaux livres de Provence pour l'aménagement d'un nouveau local en centre-ville de Bourg-Saint-Andéol (2299,23 €)
- Une **subvention "immobilier d'entreprise"** accordée à Lou Mouli d'Oli : pour l'aménagement de la partie atelier de transformation à l'entrée sud de Bourg-Saint-Andéol (20 000 €).
- La communauté de communes a renouvelé sa **convention avec la Maison de l'Emploi et de la Formation sud Ardèche** pour la période 2024-2026 afin de proposer un appui ressources humaines aux entreprises de la CC DRAGA.
- Zone artisanale : **cession de la dernière parcelle de la zone artisanale du Banc rouge** à Saint-Marcel-d'Ardèche pour la construction d'un bâtiment lié à une activité de production de pivoines.
- Lancement de **l'étude d'aménagement de la future ZA du Creux de Boule** à Saint-Just-d'Ardèche
- Hôtel d'entreprises : les **Ateliers de l'Inter** à Bourg-Saint-Andéol : **démarrage des travaux** en octobre 2024 pour la construction des ateliers et box destinés aux professionnels du territoire avec une livraison prévue à l'été 2025.
- Un **salon de l'entreprise**, à Bourg-Saint-Andéol le 8 décembre 2024, co-organisé par les communautés de communes DRAGA et DSP, en partenariat avec France Travail et les missions locales, qui a accueilli plus de 300 porteurs de projets.

MOBILITES

Une étude sur les dessertes en transports en commun et l'optimisation des lignes existantes sur un axe Vallon / BSA / Pierrelatte / Saint-Paul-Trois-Châteaux / Tulette a été réalisée en 2024 par le CEREMA, en partenariat avec les communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et Drôme Sud Provence.

PERMANENCES DES PARTENAIRES

Chaque mois, au siège de la communauté de communes DRAGA, nos partenaires habitat, développement économique et emploi sont présents pour orienter les usagers dans leurs projets.

Retrouvez :

- | | | |
|-----------------|------------|----------------|
| • ADIE | • CMA | • MDEF |
| • AMESUD | • CCI | • POURQUOI PAS |
| • ARCHER | • HANDIBTP | • RENOFUTÉ |
| • Archi conseil | • ISDPAM | • URBANIS |
| • AVENIR ACTIF | • LEADER | |



- Travaux de renouvellement et d'extension des réseaux.
- Construction et réfection des ouvrages (stations d'épuration, réservoirs, captages...).
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations



LE POINT SUR LES TRAVAUX

- **Saint-Martin-d'Ardèche - Rue de l'Eschabot** : renouvellement des réseaux AEP et eaux usées vétustes (90 000 € HT)
- **Bourg-Saint-Andéol - rue de la passerelle** : renouvellement du réseau AEP (58 000 € HT)
- **Bourg-Saint-Andéol - Avenue maréchal Leclerc** : renouvellement du réseau d'eaux usées et mise en séparatif des eaux pluviales (50 000 € HT)
- **Viviers** - canalisation d'aspiration du puits Saint-Nicolas : renouvellement de la canalisation et pose d'équipements hydrauliques (152 000 € HT)
- **Viviers** - modification du réseau d'alimentation au hameau de Baynes (56 000 € HT)
- **Bourg-Saint-Andéol** : renouvellement de la canalisation d'eaux usées à la Souteyranne (132 000 € HT)
- **Saint-Martin-d'Ardèche** : deux extensions du réseau d'assainissement (44 000 € HT)
- **Viviers** : essais de pompage à Bélieure à Viviers (49 000 € HT)
- **Toutes communes** : pose de débitmètres (26 000 € HT)

LES CHIFFRES CLES

EAU POTABLE

378 km de réseaux

10 467 abonnés

153 litres consommés par jour et par habitant

1,282 millions m3 : volume vendu

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

7 512 foyers raccordés

145 km de réseaux

840 102 m3 effluents épurés

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 529 installations d'assainissement non collectif sur le territoire DRAGA

426 contrôles réalisés en 2024

*Les rapports complets sur les activités des services eau/assainissement sont consultables en ligne sur www.ccdraga.fr



LA CC DRAGA SOLLICITÉE POUR DISTRIBUER DE L'EAU AUX TERRITOIRES VOISINS

Actuellement, la CC DRAGA vend de l'eau à la commune de Saint-Remèze et au syndicat du Fay (Alba-la-Romaine, Valvignères, Saint-Thomé). Elle est aujourd'hui sollicitée par les communes de Vallon-Pont-d'Arc, de Lagorce et le syndicat Olivier de Serres, qui distribuent de l'eau sur dix-sept communes de l'Ardèche.

Afin de répondre à leurs demandes et de vérifier la disponibilité quantitative de nos ressources en eau potable, la CC DRAGA a lancé une mise à jour de son schéma directeur de l'eau potable.

Dans ce cadre, les besoins de la CC DRAGA à l'horizon 2050, tout comme ceux des territoires voisins, sont évalués afin de vérifier qu'ils sont en adéquation avec les huit ressources présentes sur le territoire intercommunal. Ce travail a démarré au cours de l'année 2024 et les conclusions seront rendues en 2025.

LE PROJET DE STATION D'ÉPURATION À SAINT-JUST-D'ARDÈCHE SE DESSINE

La station d'épuration présente sur la commune de Saint-Just-d'Ardèche est aujourd'hui saturée. Prévue pour 1080 habitants et vieillissante, elle connaît de nombreux dysfonctionnements. Cela a pour conséquence directe une restriction de l'urbanisation sur la commune en ce qui concerne les zones à urbaniser.

La CC DRAGA souhaite donc augmenter la capacité de la station d'épuration. Une étude préalable a démarré en 2023 et s'est poursuivie tout au long de l'année 2024. Elle était nécessaire pour déterminer le scénario technique le plus adapté.

Un agrandissement et un réagencement de la station actuelle ont été retenus.

Des études techniques complémentaires sont nécessaires pour affiner le projet dont les travaux ne devraient pas commencer avant 2027.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE L'EAU POTABLE, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Il s'agit d'un document-cadre pour le service public de l'eau potable. Il tient compte de l'évolution de la population et des ressources en eau disponibles. Il détermine les zones desservies par le réseau de distribution de l'eau potable et recense les travaux nécessaires pour améliorer le fonctionnement des ouvrages, des équipements et du réseau de distribution.



FIN DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Compétente en matière d'assainissement collectif depuis 2018, la CC DRAGA a ensuite lancé l'élaboration de son schéma directeur de l'assainissement collectif.

Conçu en parallèle du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-h), le schéma directeur de l'assainissement est un outil de programmation pour améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées. Comme pour le schéma directeur de l'eau potable, il prévoit un programme d'actions avec des travaux sur une durée de 10 ans et un zonage qui détaille les zones dans lesquelles les habitations sont desservies par le réseau d'assainissement collectif.

Ce travail d'élaboration s'est terminé fin 2024 afin que le document soit annexé au PLUI-h arrêté en conseil communautaire en avril 2025.



LES CHIFFRES CLES

2 864 000 euros

> Coût de la collecte et du traitement des déchets

13 251 tonnes

> Déchets collectés sur l'année (tous flux confondus) soit 36 tonnes/jour

237 kg/an/hab

> Ordures ménagères

77 kg/an/hab

> Déchets issus du tri (emballages, papier, verre, carton)

307 kg/an/hab

> Déchets collectés en déchèterie

48 %

> Déchets triés

31 487

> Passages en déchèterie

- Gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers.
- Exploitation des déchèteries.
- Actions de sensibilisation et de communication en matière de prévention des déchets...

LES FAITS MARQUANTS DU SERVICE

Afin de limiter au maximum les déchets envoyés en enfouissement et de maîtriser la hausse des coûts, une nouvelle stratégie "Déchets" a été élaborée en 2023 avec pour objectif de développer au maximum le tri. Dans cette optique, de nombreuses actions ont été mises en place qui se sont fortement déployées sur le territoire en 2024 :

- > Le renforcement de nombreux points de tri existants.
- > Le déploiement de nouveaux points de tri.
- > La suppression progressive des gros bacs à ordures ménagères très peu incitatifs au tri.
- > La mise en place de nouvelles filières de recyclage en déchèteries.
- > La multiplication d'outils et de supports de communication pour faciliter et inciter au tri (mémo-tri, guide du tri, campagne d'affichage sur les poubelles et colonnes, lettre du tri...).
- > L'intervention d'ambassadeurs du tri en centre-bourgs.
- > La participation à des événements locaux, nationaux ou européens (Semaines du Développement Durable, World Clean Up Day, journée du Chaud Climat Show, Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Tous au compost, Fête de la Science, Fête du port de Viviers...)
- > L'animation d'ateliers pédagogiques auprès des publics scolaires.

TOUS AU COMPOST



L'arrivée en 2024 d'un chargé de mission biodéchets a permis de mettre un coup d'accélérateur au développement des solutions de compostage. Il s'est employé à :

- > Faire le lien avec les communes afin de déterminer des emplacements pour les placettes de compostage partagé.
- > Coordonner leur installation.
- > Veiller à leur bon fonctionnement
- > Organiser les distributions de compost.
- > Sensibiliser les habitants à leur utilisation.
- > Gérer les ventes de composteurs individuels.
- > Informer et sensibiliser le grand public et les enfants au compostage des biodéchets.



*Le rapport complet sur les activités du service de gestion des déchets est consultable en ligne sur www.ccdraga.fr



LES MISSIONS DU RELAIS PETITE ENFANCE EN 2024

LES ACTIONS DU SERVICE

Une dynamique partenariale forte a été mise en place par le service petite enfance en direction des 6 structures du territoire : 4 crèches collectives associatives + 2 maisons d'assistantes maternelles (MAM) + 1 lieu d'accueil parents/enfants associatif (LAEP) + le relais petite enfance (RPE) DRAGA qui couvre 53 assistantes maternelles agréées (AMA).

- **Accompagnement et soutien des acteurs associatifs petite enfance et parentalité du territoire**

> Les comités techniques petite enfance mensuels qui ont réuni les directrices des 4 crèches du territoire, la coordonnatrice du LAEP et le RPE.

> Les rencontres des gestionnaires associatifs des crèches.

- **Les actions de formation collective**

2 sessions de formation collective en direction des 95 professionnelles de la petite enfance du territoire (équipes crèches, AMA, accueillantes LAEP) ont été proposées en 2024 (2 soirées de formation sur les « Compétences psychosociales » et 1 soirée sur les « Troubles Alimentaires Pédiatriques »)

- **Action culture :**

Dans le cadre des actions culturelles en direction des jeunes enfants, le spectacle de fin de résidence de la Cie Animation « A l'envers » a été proposé en décembre à La Cascade à Bourg-St-Andéol. Une trentaine de personnes (enfants et professionnelles accompagnantes) ont pu assister à cette représentation en exclusivité.

- **Action parentalité :**

L'action parentalité « Les Matinales de la Petite Enfance », organisée le samedi 5 octobre, a réuni une soixantaine de personnes qui ont pu bénéficier de ce temps détente et découverte d'ateliers art-thérapie et musicothérapie, construit en partenariat avec la CPTS Sud Ar'Drôm.



En 2024, le Relais a maintenu ses actions de proximité d'information des familles recherchant un mode de garde et de professionnalisation auprès des assistantes maternelles agréées (AMA).

- 108 permanences d'accueil itinérantes au total sur Bourg-St-Andéol et Viviers.
- 102 actions collectives itinérantes en direction des assistantes maternelles (1584 participations au total)
- Actions spécifiques en 2024 menées afin de maintenir le tissu des AMA et de valoriser le métier :

> Une journée de cohésion (15 AMA).

> La remise officielle de l'édition du livre-témoignage des AMA du territoire « Les secrets d'un métier ».

- « Le Petit Salon Illustré », une action famille itinérante toujours appréciée : les 10 séances ont réuni 280 participants (parents et enfants).



Journée de cohésion des assistantes maternelles

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) est devenu le document de référence pour le service enfance/jeunesse. Il vient remplacer le projet de service et prolonger les intentions du projet éducatif rédigé par les élus en début de mandat.

Ce projet, partagé avec les autres acteurs éducatifs du territoire, donne du sens et de la cohérence à l'action mise en place sur la collectivité.

PROJET PEDAGOGIQUE 2023/2024 : accompagner les enfants vers la citoyenneté en vivant les JO de Paris 2024.

Le projet a été une réussite. Il a permis de créer une véritable dynamique sur le territoire en mettant en mouvement de nombreuses associations sportives (découvertes par les enfants / jeunes).

PROJET PEDAGOGIQUE 2024/2025 : conduire les enfants/jeunes à s'inspirer des bonnes pratiques de nos héros.

L'équipe tente d'inscrire certaines actions dans le temps (en conservant une bonne pratique par période de vacances)

PROJET JEUNESSE 2022/2026 : accompagner le jeune vers "l'adulthood". Les soirées permettent de capter le public et de

procéder à un renouvellement régulier de l'effectif.

Les connexions entre le projet jeunesse et le projet ALSH se font de façon cohérente. Les thématiques du projet jeunesse restent traitées de façon transversale à toutes les actions ados.

PROJET COLLECTIF accueils collectifs de mineurs DRAGA :

Une dynamique qui se renouvelle en fonction des évolutions des centres de loisirs du territoire.



ENFANCE / JEUNESSE

A RETENIR DE 2024...



- Le projet DRAGA Terre de Jeux : villages Terre de jeux, relais de la torche, un séjour aux Jeux paralympiques...
- La dynamique autour du PEDT DRAGA qui devient un document de référence pour le territoire et le service.
- Les 20 ans du Festival Terre des Mômes, avec notamment le local jeunes éphémère.
- Le déplacement de l'accueil maternel des mercredis à l'école A. Maurin (et l'augmentation du nombre de places ouvertes : + 12 places).
- Une hausse de la fréquentation et une hausse du nombre de filles participantes.
- L'itinérance des actions.
- La réorganisation des tranches d'âges.
- Une nouvelle procédure d'accueil pour les enfants en situation de handicap.
- Les projets transversaux menés par le pôle et les autres services de la collectivité (culture, environnement).

EN CHIFFRES

415 enfants/ados accueillis

(hors animations de proximité)

*267 en accueil de loisirs 3-11 ans

(116 filles, 151 garçons)

*148 en accueil ados 12-18 ans

(47 filles, 101 garçons)

6 144 journées enfants/ados

(hors animations de proximité)

*4 517 journées enfants 3-11 ans (dont 182 journées enfants en séjour)

*1627 journées ados 12-17 ans (dont 394 journées ado en séjour)

39.3% de filles

60.7% de garçons



BILAN QUALITATIF

- Concernant les **ateliers scientifiques**, de façon générale les enseignants ont constaté que les élèves étaient très réceptifs et concentrés mais surtout avaient évolué dans leur façon d'appréhender une expérience scientifique, de poser les questions et d'émettre des hypothèses.
- Suite aux constats de l'année précédentes concernant l'**atelier sur les droits de l'enfant**, celui-ci a été complètement retravaillé sous forme de quiz. La présentation grâce aux boitiers de vote, comme le quiz sur les JO, a été très appréciée par les enfants et les enseignants.
- En parallèle de l'**atelier sur le tri sélectif** auquel, chaque année, toutes les écoles (1 classe par école) participent, en partenariat avec le SGGA et la commune de St-Montan, une journée « Faune et Flore » a été proposée à 2 classes de l'école publique.
- A noter également l'organisation d'une visite du nouveau site de traitement Syproval (avec escape-game) à Roussas avec les **conseils municipaux des enfants**.
- La dynamique des jeux olympiques et la labellisation « Terre des jeux » a permis de proposer un quiz sur les JO. Cet atelier a été ajouté au catalogue des animations proposées aux enseignants.



BILAN QUANTITATIF

- Interventions scientifiques** : 15 classes ou centre de loisirs, soit **313 élèves et 20 adultes**.
- La **Fête de la science** avec le hameau des sciences a rencontré un grand succès avec plus de **420 personnes**.
- Festival Terre des Mômes**, en parallèle des villages des droits des enfants, un atelier sur les Droits de l'enfant a été proposé à 15 classes soit **354 élèves et 19 adultes**.
- Un accent a été mis sur les interventions à la **sensibilisation au tri sélectif** avec 14 interventions avec l'atelier sur le tri sélectif soit **276 élèves**.
- Un partenariat avec le service des sports a permis de participer à des Olympiades avec les écoles des communes de Bourg-St-Andéol et Viviers. Dans cette dynamique un quiz a été proposé sur les JO à 7 classes ce qui représente un total de **164 élèves**.

PERSPECTIVES

Afin de ne pas laisser retomber l'enthousiasme après le village des sciences en 2023, et le succès du hameau des sciences au château Pradelle en 2024, des ateliers scientifiques continueront à être proposés au public et aux écoles du territoire avec l'intervention de l'Arche des métiers.

Forte du succès de certains villages des droits des enfants en 2024, l'équipe enfance/jeunesse poursuit sa réflexion pour proposer une autre animation de sensibilisation à destination des écoles et du grand public.

Une campagne de sensibilisation au tri sélectif dans les écoles se poursuivra en 2025 en parallèle des interventions sur le compostage.

VIE SOCIALE SERVICES DE PROXIMITÉ

SUR LES ESPACES



LES ACTIONS DU SERVICE

L'année 2024 a été consacrée à :

- ✓ 4 commissions vie sociale-services de proximité réunissant une dizaine d'élues.
- ✓ La signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF (2024/2028) pour un plan d'actions co-construit avec les partenaires du territoire autour de l'accès aux droits, de l'enfance, de la jeunesse et du logement, entre autres.
- ✓ La poursuite du dispositif "Chèques-eau" à destination de l'ensemble des habitants du territoire DRAGA
- ✓ L'aboutissement de la labellisation CAF
- ✓ Tenmod : réflexion autour d'actions de mobilités en milieu rural.
- ✓ Accompagnement à l'émergence d'un espace de vie sociale sur Bourg-Saint-Andéol.
- ✓ La réédition du guide Santé/Social et une réflexion sur la refonte du guide santé.



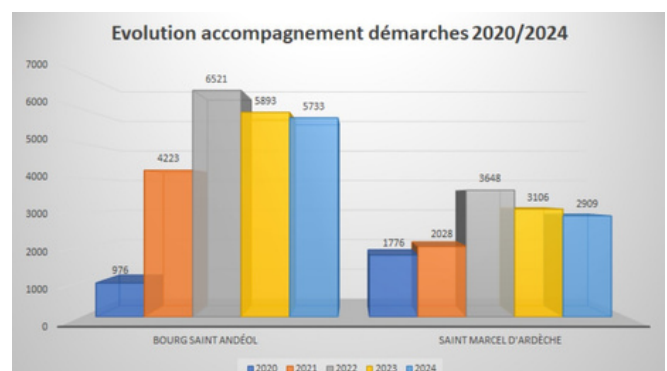
Le service gère également 5 Agences Postales Intercommunales (API) qui permettent de maintenir un service public de proximité. Une gérante accueille les publics principalement autour des offres de la poste mais oriente également sur d'autres services. Les API sont situées à Gras, St-Just d'Ardèche, St-Marcel d'Ardèche, St-Martin d'Ardèche et St-Montan.



Santé, famille, retraite, recherche d'emploi... France Services propose un accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives par du personnel formé par les administrations partenaires > CPAM, MSA, CAF, Carsat, Préfecture, Pôle emploi, Finances Publiques, l'Anah, le Ministère de la Transition Ecologique et l'URSSAF.

Sur les 2 espaces France Services du territoire, à Bourg-Saint-Andéol, dans de nouveaux locaux rénovés en 2024 et à Saint-Marcel d'Ardèche, les administrés peuvent trouver :

- Deux conseillères à leur écoute ainsi qu'une conseillère numérique.
- Des ordinateurs, imprimante et un scanner à disposition gratuitement pour les démarches administratives en lien avec France Services.
- Un accès wifi gratuit.
- Des permanences régulières d'une vingtaine de partenaires autour de la santé, des droits, de l'insertion, du budget, du logement, du social, de la formation ou de la création d'entreprise.
- Une nouvelle permanence expérimentale de la CARSAT sur les 2 antennes.





MISSION SANTE

DES ACTIONS ABOUTIES EN 2024

Organisation territoriale de la santé :

- Obtention par l'hôpital de Bourg-St-Andéol de la labellisation Hôpital de Proximité : en 2024, les actions liées à ce projet ont démarré comme par exemple : mise en place des ateliers "Activités physiques adaptées" dans les communes.
- Développement d'un Centre de Ressources Territorial (CRT).

Santé environnementale

- Soutien à la lutte contre le cancer via la collecte de verre.

Santé mentale

- Ateliers UFOLEP "Estime de soi" au sud du territoire. Atelier bien fréquenté avec des retours positifs.

Prévention en santé

- Expansion des ateliers "Bien Manger Bien Bouger" au nord. Bilan Négatif : la proposition n'a pas rencontré de public intéressé.

Participation à la CPTS Sud'Ardèche

Groupes de travail actifs :

- Prévention en santé publique (conduites addictives, troubles alimentaires).
- Amélioration de l'accès aux soins : le SAS 07 a pris le relais dans l'amélioration de l'accès au soin ; il agit comme central d'appel et dispatche les usagers suivant leur besoin.

Mise en place et adhésion à la plateforme "Ici santé" pour toutes les communes du territoire

Face aux défis pressants posés par la désertification médicale et paramédicale dans notre territoire, l'adhésion à la plateforme "Ici Santé" représente une réponse stratégique et urgente. En offrant une gamme complète de services pour promouvoir l'attractivité de notre région et faciliter l'installation des professionnels de santé, cette plateforme ouvre la voie à une amélioration significative de l'accès aux soins pour nos concitoyens.

Salon « Parlons Santé », organisé dans le cadre du groupe « Prévention » par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

Les objectifs étaient de sensibiliser la population aux questions de santé et de bien-être, d'établir des liens entre les professionnels de santé et le grand public, et d'offrir des conférences, ateliers, et actions de dépistage.

Le salon a attiré un total de 586 visiteurs répartis sur deux jours : samedi (353 participants, dont 93 intervenants et 16 bénévoles), dimanche (233 participants, dont 47 intervenants et 15 bénévoles).

Accueil des internes

- Soirées des internes en mai et novembre 2024.

Autres initiatives

- Stand « ligue contre le cancer » au festival des droits de l'enfant (Terre des mômes).

Actions de formation

- Soirée-sensibilisation « Promotion Santé » et « Compétences Psychosociales » /Prévention des troubles alimentaires pédiatriques pour les professionnelles petite enfance du territoire avec une trentaine de professionnelles présentes à chaque fois et un constat de grand plaisir des équipes à se rencontrer et échanger.
- Journée de formation « Promotion Santé » « Compétences psychosociales » pour le personnel éducatif du territoire (associatif, accueil de loisirs, éducation nationale) en lien avec le projet éducatif de territoire.



CULTURE



La communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche a signé depuis 2022 une **Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle** (CTEAC). La CTEAC est un outil multi-partenarial, particulièrement exemplaire et concret en Ardèche, qui amène la culture et les acteurs culturels locaux au plus près des habitants et de leurs attentes.

La CC DRAGA fait partie des 11 intercommunalités ardéchoises signataires d'une CTEAC.

Ce sont 6 projets qui ont abouti en 2024 portés par des institutions culturelles du territoire en co-construction avec des structures éducatives ou sociales. Ces projets ont réuni les habitants de l'intercommunalité qui ont pu vivre des expériences uniques, rencontrer des créateurs et artistes de diverses disciplines artistiques, et expérimenter ces nouveaux moyens d'expression.



RÉCRÉA'SONS

Les Récréa-Sons est un projet d'éducation artistique et culturelle proposé par la Cascade – Pôle National Cirque et mené par la Compagnie KiWatt (cirque) en collaboration avec Electi-tic, une association d'éducation populaire aux technologies.

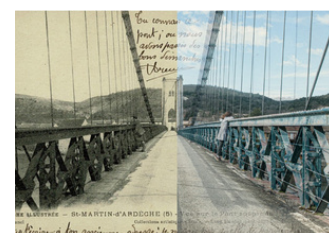
Ce projet d'éducation artistique et culturelle a été mené avec 2 classes de cycle 3 de l'école publique de St-Just d'Ardèche et comprenait 6 ateliers de 2h30 par classe, 1 répétition générale et 1 restitution commune. Ce projet se voulait intergénérationnel puisque 5 seniors ont intégré également chacune des deux classes en participant aux ateliers.

Les participants (enfants et adultes) ont d'abord été initiés au jonglage.

L'exploration sonore s'est présentée sous la forme d'un parcours composé de 6 modules, où petits et grands ont été amenés à fabriquer des sons à partir d'objets et de matériaux du quotidien. Cette matière a ensuite été amplifiée, mise en boucle, transformée avec des machines de musique électronique.

Cette création sonore a finalement servi d'accompagnement musical aux performances jonglées.

Participants : 154 - Coût : 4 970€



VOYAGE EN VIVARAIS

À partir du patrimoine architectural et culturel entourant au quotidien la vie des enfants, ce projet photographique autour de la carte-postale leur a proposé un voyage à travers la mémoire. Il s'agissait ainsi de permettre aux élèves de poser un nouveau regard sur leur environnement immédiat, en juxtaposant les traces du passé avec celles du présent.

La carte-postale est par essence un témoignage, une empreinte, un souvenir de voyages et d'aventures signifiant « j'étais là ». Elle peut devenir des années plus tard un vestige archivé et conservé de la mémoire collective, et participer ainsi à sa transmission.

Ce projet a été mené par la Maison de l'Image et le CICP et impliquait quatre classes de CM1-CM2 de Viviers, Saint-Marcel d'Ardèche et Saint-Martin d'Ardèche.

Participants : 148 - Coût : 12 640€



ARBORESCENCE

Le projet "ARBORESCENCES" porté par Marie Salomé Le Guehennec, artiste plasticienne a démarré fin 2023. A la lisière entre arts et sciences, les dernières recherches de cette artiste portent sur les neurones et sur les analogies des formes arborescentes que l'on retrouve à diverses échelles dans la nature. Les neurones, tout comme les arbres et les êtres humains communiquent entre eux. Ils sont individualisés, mais bel et bien reliés et connectés les uns aux autres.

Plusieurs publics ont participé à ce projet :

- Une classe de 2nde du Lycée Marie Rivier à Bourg Saint Andéol, avec pour objectif final la réalisation d'une œuvre pérenne, une fresque, sur le mur de l'établissement.

Les élèves sont, dans un premier temps partis à la découverte du parc du vallon de Tourne et le bas-relief du dieu Mithra, puis le bois du Laoul ainsi que le jardin de l'Ehpad Marie Rivier.

Ces découvertes des milieux proches ont été l'occasion d'évoquer l'importance du vivre ensemble et de faire les analogies entre les arbres, les neurones et les êtres humains.

Les élèves ont ensuite participé à un atelier sensoriel suivi d'activités artistiques. À partir de photos prises dans le bois du Laoul de la nature vue de très près, ils ont utilisé l'encre de Chine afin de créer un répertoire graphique, et réalisé des esquisses d'arbres.

- 3 EHPAD et 1 Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) qui, après des promenades sensorielles, ont travaillé sur l'expression plastique sur les formes de la nature.

Participants : 148 - Coût : 5 975€



GNOMON

Deuxième volet du projet d'éducation artistique et culturel "Arborescence", le projet Gnomon mené par l'artiste Elfi Exertier s'est déroulé avec les classes des écoles de Bourg-Saint-Andéol.

Ce projet « Gnomon » qui s'est déroulé sur une année complète, s'inscrivait dans une expérience d'observation de la nature et des cycles des saisons. Chaque solstice ou équinoxe a donné lieu à des observations qui ont débouché sur des propositions artistiques (photographies, traces, couleurs, sculptures...).

Lors de la première séance, en septembre 2023 les élèves ont réalisé un mandala collectif, pris des photos d'arbres et commencé le tracé du gnomon.

Lors de la deuxième séance, en décembre 2023, les élèves ont travaillé sur les notions d'hibernation et d'arbre intérieur. Après avoir pris en photos des détails de la peau et récolté des éléments naturels, ils ont réalisé des dessins inspirés de lichen et germes de pommes de terre. Et enfin ils ont effectué les tracés du Gnomon d'hiver à la craie suivi d'une application à la peinture.

En avril et juin 2024, les dernières séances du projet ont donné lieu à de nouvelles propositions et de nouveaux tracés pour le solstice de printemps et l'équinoxe d'été.

Mais, au fait, que signifie « Gnomon » ? On appelle « Gnomon » la tige qui projette son ombre sur un cadran solaire. Le terme vient du grec « celui qui sait ».

« Avec cette œuvre, je choisis de rendre à la nature et au soleil leur importance. L'ombre et la fraîcheur apportée par les arbres avec tous les bénéfices qui l'accompagnent ». (Elfi Exertier)

Participants : 224 - Coût : 5 900€

CULTURE

VOYAGE ET CARTE
POSTALE

Le projet d'éducation artistique et culturelle « voyage et carte postale », s'est déroulé de décembre 2023 à janvier 2024 avec les élèves de 5^e de la classe "Mozart" du collège du Laoul à Bourg-St-Andéol.

Portée par la SMAC 07, cette action élaborée dans le cadre de la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle, avait pour finalité la réalisation d'une « carte postale artistique » sous la forme d'un clip vidéo musical utilisé pour échanger avec les correspondants autrichiens des élèves.

Le groupe était accompagné par Forest Pooky, auteur-compositeur pour écrire et mettre en musique un morceau original présentant leur mode de vie sur le territoire de Bourg-Saint-Andéol et David Basso, scénariste, pour la partie tournage et montage vidéo.

Participants : 124 - Coût : 5 330€



Brouiller les pistes est une marche chorégraphique créée in situ par les artistes Aline Fayard & Sandra Wieser qui a abouti à une visite-performance, présentée à deux reprises le samedi 8 juin 2024 à Viviers. Le long d'un parcours balisé de la ville de Viviers, deux performeuses, un musicien, un topo-brouille et leurs complices, ont activé une rencontre avec les lieux et leurs histoires : décaler les regards, ralentir, dévier une trajectoire, découvrir des points de vue, balancer des micro-macro-récits, flirter avec les strates.

Pour cette édition spéciale à Viviers, conçue sur mesure par Format dans le cadre de la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle portée par la communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, il s'agissait d'impliquer des habitant.es dans le processus de création pour se poser la question ensemble de ce qui fait patrimoine. *« Lors des ateliers de transmission, nous naviguerons entre la salle de l'Orangerie et les rues de Viviers. Nous alternerons entre des pratiques corporelles et des ateliers d'écritures, entre des temps d'improvisation, des temps d'échange et des temps de récolte. Peu à peu nous tisserons ensemble une partition dansée s'écrivant à partir des sensibilités, et des liens de chacun.es avec la ville. Cette trame sensible viendra s'insérer dans le parcours du public proposé le 8 juin. »*

Sandra Wieser & Aline Fayard

Participants : 78 - Coût : 10 958€

RENCONTRES CULTURELLES DE TERRITOIRE

Les rencontres culturelles de territoire permettent de réunir les représentants de diverses structures culturelles, sociales, médicosociales, éducatives, touristiques, et de travailler sur la co-construction de projets d'actions culturelles prévus dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle.

LECTURE PUBLIQUE

UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES

En 2024, la CC DRAGA a amorcé une réflexion autour de la création d'un réseau de bibliothèques sur notre territoire. Envisager une mise en réseau, c'est tenter d'offrir une meilleure qualité de service aux bibliothèques ainsi qu'à la population. Notre volonté est de mieux collaborer pour augmenter leur visibilité et ainsi toucher un plus grand nombre d'habitants.

La CC DRAGA a organisé les 1^{ères} réunions entre bibliothèques, la collectivité et le département de l'Ardèche, pour réfléchir et avancer sur la mise en réseau.

Le nouveau dispositif « Actions culturelles mutualisées des bibliothèques » a été mis en place, avec une dotation financière annuelle de **5 000€**.

2024, c'est 8 bibliothèques sur un territoire de 9 communes ! Preuve que la DRAGA est un territoire dynamique sur la lecture publique.



Présentation du schéma départemental de lecture publique



Rencontre des bibliothèques du territoire



ACTIONS CULTURELLES MUTUALISÉES FINANÇÉES PAR LA DRAGA :

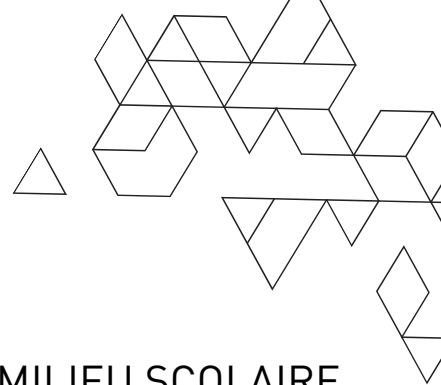
- **Des Mots en Sol** : Lectures en musique à Viviers et Bourg-St-Andéol.

Les bibliothèques invitent un auteur accompagné d'un musicien pour une soirée de lecture musicale unique.

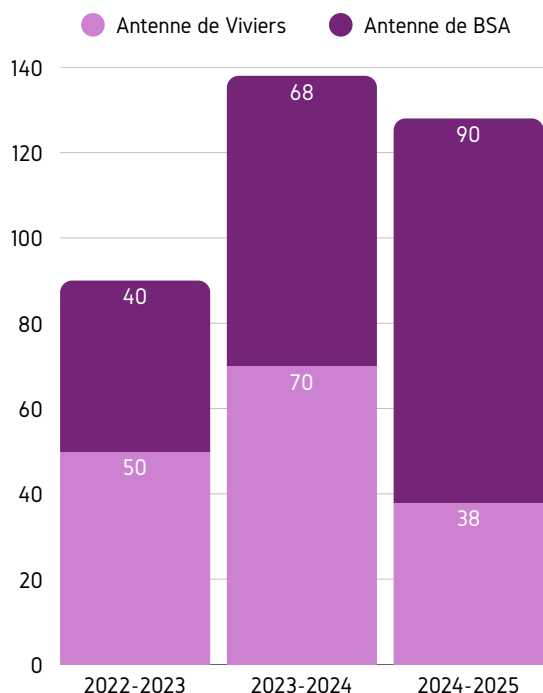
- **Les Cafés Littéraires** : Festival dédiés aux auteurs et à la littérature contemporaine à St-Montan et Viviers. Rencontre avec des auteurs - Lectures

- **Les Sentiers du Doc** : Festival du film documentaire à Bidon et Viviers. Projection – Rencontre avec les réalisateurs

Au total, plus de 260 personnes touchées au sein des bibliothèques.



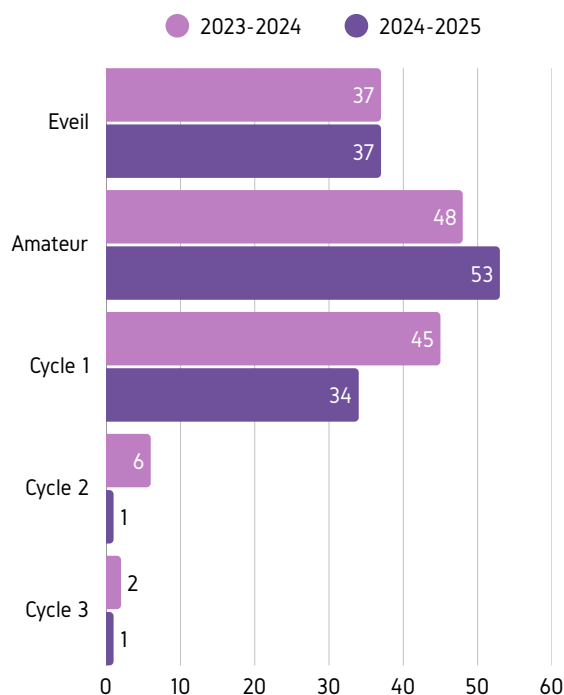
EVOLUTION DES EFFECTIFS



INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Communes	4	5	5
Classes	33	37	37
Enfants	744	1000	1086
Intervenants	4	5	5

LES PROJETS LES PLUS MARQUANTS DE 2024



Viviers :

- 3 éphémères
- 1 projets avec partenariat « Fête de la Renaissance »
- 1 forum des associations

St-Montan :

- 1 projet avec partenariat « surprises ô logis »

Bourg-St Andéol :

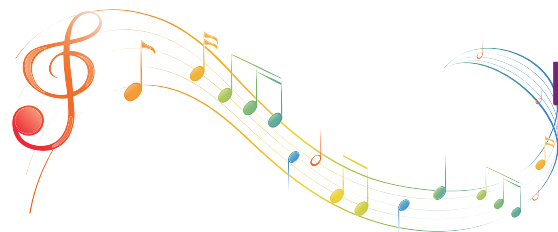
- 2 éphémères
- 1 concert « Inauguration de la nouvelle école »
- 1 projet avec partenariat « scène ouverte à l'Alcazar »

St-Marcel-d'Ardèche :

- 1 forum des associations
- 1 projet avec l'ITEP

Sur l'année civile 2024, l'école de musique intercommunale :

- a proposé 5 concerts « éphémères » au sein même des antennes,
- a participé à 3 projets en partenariat avec des acteurs du territoire,
- a collaboré avec l'ITEP pour un projet de découverte de la musique actuelle,
- a proposé un projet commun aux harmonies du territoire,
- a proposé des restitutions des projets en milieu scolaire.



SURPRISES Ô LOGIS



Quand les habitants de Saint-Montan ouvrent leurs portes et leurs cœurs pour des découvertes artistiques et culturelles, l'école de musique répond présente.

*8 musiciens - 1 professeur
Avril 2024*



SCÈNE OUVERTE À L'ALCAZAR



Une scène
Des musiciens
C'est parti pour un set !

*6 musiciens - 2 professeurs
Juin 2024*



INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE L'ANTENNE DE BOURG-SAINT-ANDEOL



*13 Décembre 2024
30 musiciens
90 spectateurs
7 professeurs*

PROJET JAZZY HARMONY



Forte de la relation privilégiée que la communauté de communes souhaitait instaurer avec les ensembles des pratiques d'harmonies du territoire, l'école de musique intercommunale a proposé aux adhérents de « l'Entente Bourguessanne » et de « l'Harmonie de la Basse Ardèche » le projet Jazzy Harmony visant à faire découvrir l'univers du jazz pour en travailler les notions essentielles.

*13 musiciens - 1 professeur
Lancement du projet Automne 2024*



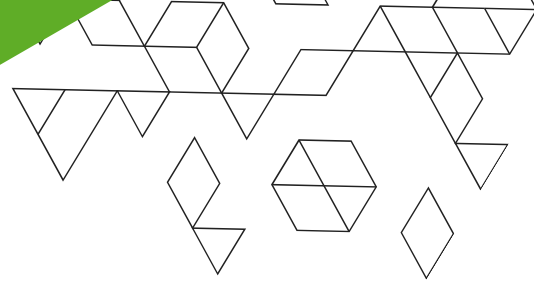
FÊTE DE LA RENAISSANCE



La classe de violon de la CC DRAGA s'est associée aux classes de violon de la CC ARC, pour un voyage musical et humain à l'époque de la Renaissance.

*8 musiciens - 2 professeurs
Avril 24 reporté à Septembre 24*





L'année 2024 s'est traduite (*) par une évolution de la fréquentation du territoire qui continue d'être positive (+5% par rapport à 2023), atteignant près de 7,3 millions de nuitées marchandes et non marchandes. Cette évolution est notamment alimentée par la forte progression des clientèles étrangères. Cette progression est très nette sur la CC DRAGA (+14%) et beaucoup plus faible sur la CC des Gorges de l'Ardèche (+1%).

En rentrant dans le détail, les gains se font essentiellement au bénéfice des ailes de saisons sur mai/juin/octobre alors que le mois d'août est globalement stable (+1%) et que le mois de Juillet regagne du terrain (+7%) avec des arrivées massives de belges et hollandais (+30%).

Des résultats qui sont très satisfaisants pour les 500 socio-professionnels, partenaires de l'Office de Tourisme. L'attractivité de la destination Gorges de l'Ardèche Pont d'arc – qui représente 45% de l'offre et de la fréquentation de l'ensemble du département de l'Ardèche – en sort renforcée. L'Office du tourisme s'emploie également, en complément, à diffuser les flux et les retombées économiques associées sur les 29 communes de GAPA.

**(données ADT07 issues de Flux Vision Tourisme / analyse SPL GAPA) 7 294 000 nuitées touristiques*

155 000 PERSONNES ACCUEILLIS DANS LES 7 BUREAUX

Les 7 bureaux de l'Office de tourisme (dont 2 ne sont ouverts qu'en saison) ont accueilli 155 000 personnes en 2024, ce qui représente une augmentation importante de 15% par rapport à 2023 et +23% par rapport à 2022. A noter également le fort développement de l'accueil à distance (13000 contacts - téléphone, mail - avec des pointes 260 appels/jour).

Après l'expérience estivale 2023 sur le port, le bureau d'information touristique de Viviers a déménagé de la mairie vers la place Riquet à côté du Grand Séminaire. Il offre une meilleure visibilité sur le passage de la D86 et matérialise l'une des entrées du cœur historique de la cité médiévale.

Au global, l'information et l'accueil restent un pôle important qui mobilise 63% des ressources RH (en ETP) de la structure pour 1 690 jours d'ouvertures au total sur l'année.

L'équipe "accueil" gère, dans le cadre de sa mission de service public, une base de données « Apidae » de plus de 8500 fiches (professionnels du tourisme mais également sites naturels, sites patrimoniaux, événements...). Cette masse d'informations touristiques à identifier et à mettre à jour constitue un travail important mais essentiel pour la destination puisqu'en plus des supports de l'Office, les saisies alimentent de nombreux sites web partenaires et médias à l'échelle locale ou nationale.





PATRIMOINE ET ÉVÉNEMENTIELS

COMMUNICATION : DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE ET ANTICIPATION



L'Office de tourisme produit et mixe la création d'éditions papiers (carnet 50 000ex + magazine 20 000 ex, cartes, plans de ville, guide famille...) et renforce ses deux piliers à fort retour sur investissement : les outils digitaux et les relations média. Les résultats sont en progression constante sur le site web (+ de 1 millions de sessions, + 25%) les réseaux sociaux, e-marketing, gestion relation client (350 000 mails en base). La ligne éditoriale et la production de contenus, auparavant entièrement dans «la séduction», a été revue, valorisant un tourisme responsable, des acteurs locaux, des circuits courts, des éco-gestes... Un travail a été mené avec l'ADT et l'agence Rumeur publique sur la communication de crise pour s'entraîner et anticiper les crises potentielles (climatiques et médiatiques notamment comme en 2022). L'office de tourisme a expérimenté en 2024, une communication volontariste basé sur « venez prendre le frais dans les gorges de l'Ardèche » dans les jours précédant des vagues de canicule, avec un vrai succès d'image et de consommation autour des grottes, des loisirs aquatiques, des sites du patrimoine et des activités nocturnes. Le moyen de prévenir l'adaptation aux évolutions climatiques.

L'Office de tourisme poursuit ses activités de médiation du patrimoine. 45 visites guidées ou balades accompagnées ont été organisées sur les vacances de printemps, été et Toussaint en complément des initiatives associatives locales. 7 Pique-niques de la chouette ont été organisés sur la communauté de communes DRAGA au cours de l'été. En parallèle, l'Office a investi dans une application nationale, Baludik, qui permet de créer des parcours découverte numériques et des jeux de piste, accessibles gratuitement pour les visiteurs. En 2024, 5 parcours ont été créés et sont accessibles à Bourg-Saint-Andéol, Viviers et Vallon Pont d'Arc, Ruoms, Balazuc. Cette offre complémentaire permet d'offrir la possibilité de visiter des villages en autonomie, gratuitement et sans contraintes horaires, ce qui correspond à la demande.



COMMERCIALISATION

Les 3 secteurs commercialisés en BtoB (vente aux professionnels) ou en BtoC (vente aux individuels) ont généré une augmentation nette du chiffre d'affaires de 140 000 € (soit +14%) et se situent dans des dynamiques différentes.

Le bivouac a enregistré une progression de +16 % grâce notamment au retour des clientèles de groupes d'enfants et d'adultes et à des efforts de communication conséquents réalisés par l'Office de Tourisme.

L'activité croisière se situe en 2024 dans une belle dynamique (+40%). Le port de Viviers est une escale forte du tourisme fluvial (4^{ème} port de l'axe Rhône-Saône), l'activité confirme le retour des clientèles internationales, et le nouveau bateau du Riverside Ravel booste la réalisation des prestations en direct.

Enfin l'activité tourisme d'affaires est consolidée avec une année 2024 en très légère progression par rapport à 2023, dans un contexte plus tendu où le nombre d'évènements progresse (50) mais où la dépense moyenne et le nombre de personnes en séminaires diminue. La capacité à accueillir des évènements de portée nationale a été démontrée et les retombées économiques profitent au 2/3 à la quarantaine de prestataires mobilisés sur le territoire en dehors de la grotte Chauvet.

L'ensemble de ces actions de commercialisation ont comme principal objectif de disposer de leviers opérationnels pour renforcer l'image de la destination, développer les ailes de saison, être opérateurs d'affaires directs ou indirects pour nos acteurs touristiques et amorcer une attractivité économique et sociale du territoire plus globale du territoire.



NOUVEAU SERVICE : L'ESPACE SAISONNIER

Dernier né des services de la SPL : l'espace saisonnier. Il a une action rééquilibrée entre le soutien aux entreprises (besoin de recrutement, mise en relation, politique RH) et l'accompagnement des besoins des saisonniers (emploi, formation, santé, droit du travail, logement, ...). Il a traité en 2024, 850 offres d'emplois, travaillé avec 150 entreprises, accompagné 700 saisonniers, généré plus de 25000 sessions web.

LE BUDGET DE L'O.T.

CHARGES BUDGET 2024

	2024
VENTES	25 839 €
BIVOUACS	460 808 €
CROISIERES	188 145 €
MICE	319 594 €
MARKETING/COM	308 542 €
FONCTIONNEMENT	292 843 €
MASSE SALARIALE	1 324 735 €
TAXES + IMPOTS	103 817 €
DOTATIONS (AMORT / PROV)	131 450 €
	3 155 773 €

RECETTES BUDGET 2024

	2024
VENTES	58 892 €
BIVOUACS	532 102 €
CROISIERES	266 896 €
MICE	361 911 €
MARKETING / COM	193 125 €
COLLECTIVITES	1 728 000 €
DIVERS	17 091 €
	3 158 018 €

55% de financement public / budget global